

Collège Jean-Marie Lonné Hagetmau

Diaporama d'informations : l'année de 3^{ème}

2020-2021





Le collège Jean-Marie Lonné

447 élèves et 21 classes

447 élèves répartis en 17 classes + 4 classes de SEGPA.

39 enseignants

24 personnels non enseignants dépendant du ministère de l'Education Nationale (direction, services administratifs, service médico-sociaux, vie scolaire, AESH)

9 personnels non enseignants dépendant du conseil départemental

Des conditions idéales en 3ème avec 21 élèves par classe



Année Scolaire 2020 - 2021

■ Suivi des classes:

- 1 Principale, Mme Casaban (en charge des classes de 3.4 et 3.5)
- 1 Principal adjoint, M. Marque (en charge des classes de 3.2 et 3.3)
- 1 Directeur adjoint de SEGPA, M. Arrieta (classe de 3.1)
- 1 Professeur principal : M. Desachy et Mme Dupuy (3.1), M. Le Mestre (3.2), Mme Ferrer (3.3), Mme Lebourgeois (3.4) et M. Urbina-Tobias (3.5)
- 1 Equipe de Vie Scolaire (une CPE, Mme Bru, et des assistantes d'Éducation) ; chaque classe a une AED référente
- 1 Psychologue scolaire (chargée de missions de conseils et d'informations pour l'orientation), Mme Guironnet
- 1 assistante sociale, Mme Casabonne et 1 infirmière, Mme Mallet

■ Lien Collège-Familles:

- Carnet de liaison
- Pronote

Site du collège
RDV individuel

Les horaires de la classe de 3ème

Enseignements	3 ^e
Éducation physique et sportive	3 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h
Français	4 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 h 30
Langue vivante 1	3 h
Langue vivante 2	2 h 30
Mathématiques	3 h 30
SVT	1 h 30
Technologie	1 h 30
Sciences physiques	1 h 30



Les temps forts

- Lundi 23 novembre 2020 et jeudi 4 février 2021:
Rencontre équipes Professeurs/Parents
(sous réserve de conditions sanitaires les permettant)
- Du 2 au 10 novembre 2020:
Conseil de classe de mi-semestre et envoi de l'appréciation et de conseils aux parents
- Mi janvier 2020 :
Conseil de classe de fin de premier semestre
- Début juin 2020 :
Conseil de classe de fin de second semestre

Il est également important de suivre le travail en utilisant Pronote et le site du collège.



LA 3ÈME, UNE ANNÉE CAPITALE

- La classe de 3^e est la dernière du cycle 4 et de l'enseignement commun obligatoire.
- Le **Brevet National des Collèges** délivré en fin d'année scolaire, est le premier diplôme national de la scolarité.
- Une année capitale pour l'**orientation** avec des vœux d'orientation et d'affectation.



Le Diplôme National du Brevet (DNB)

- Délivré par un jury, le brevet est un **diplôme qui atteste les connaissances et compétences acquises en fin de collège**.
- Il n'est pas une condition à l'accès en seconde ou au bac professionnel.
- Les candidats des classes de troisième de collège sont tenus de passer le DNB. Les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements matériels ou horaires.
- Le diplôme national du brevet met pour la première fois les élèves en situation d'examen..



Un contrôle continu qui évalue la maîtrise du socle commun

➤ 5 domaines de formation

1. Les langages pour penser et communiquer

l'activité humaine

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

2. Les méthodes et outils pour apprendre

3. La formation de la personne et du citoyen

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

5. Les représentations du monde et les activités humaines

Le DNB : le contrôle continu (2)

- Ces différents éléments sont évalués selon une échelle à quatre niveaux : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise. Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des évaluations menées au long du cycle 4 par les enseignants.
- Pour chacun des huit éléments du socle commun pris en compte, le candidat obtient :
 - 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante »,
 - 25 points pour le niveau « maîtrise fragile »,
 - 40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante »,
 - 50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ».
- Cela donne un total sur 400 points, auquel peuvent s'ajouter 10 ou 20 points liés au niveau d'acquisition en latin.



Le DNB : les épreuves de l'examen

400 points au total

une **épreuve écrite** qui porte sur les programmes :

- en mathématiques (2h)
- en français (3h)
- en histoire-géographie EMC (2h)
- en sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie) (1h)

une **épreuve orale** qui porte sur un des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, ou sur un des parcours éducatifs (15 mn)

2 épreuves

Pas de dates pour l'instant

ATTENTION : l'an dernier, il n'y a eu ni écrit, ni oral et les élèves n'ont été évalué que sur leur travail de l'année. D'où l'importance d'un travail sérieux tout au long de la 3^{ème}.



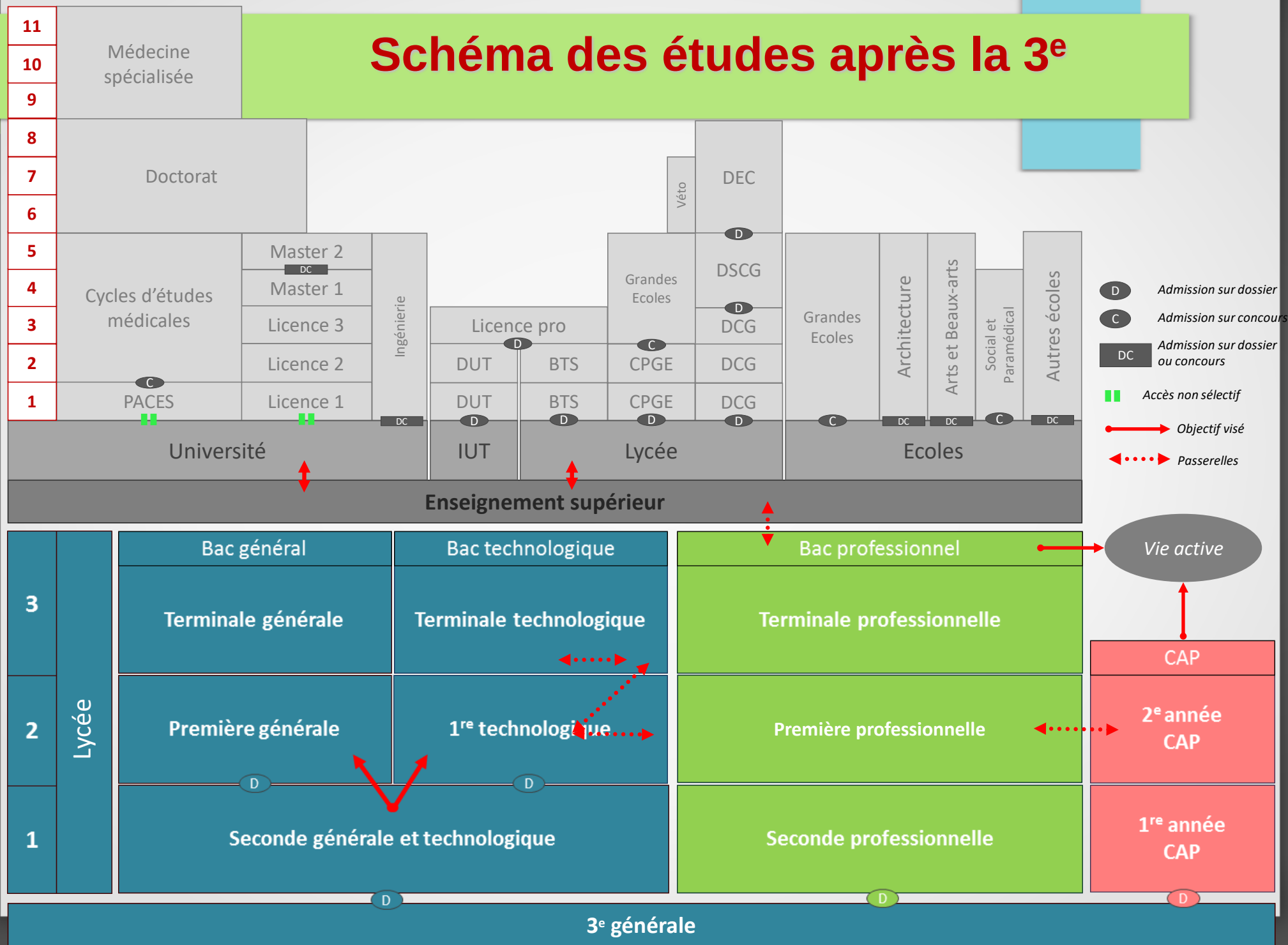
Le nouveau DNB : les résultats

- Le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 400.
- Des mentions sont octroyées :
 - « assez bien » si le total des points est au moins égal à 480 ;
 - « bien » si ce total est au moins égal à 560 ;
 - « très bien » si ce total est au moins égal à 640.
- Le diplôme est remis aux élèves au cours d'une cérémonie républicaine, en fin d'année civile.

BRAVO !



Schéma des études après la 3^e





L'orientation

L'objectif de la classe de troisième est d'aider l'élève à préciser son projet personnel et à le préparer à une filière d'études. L'année est jalonnée de moments forts pour l'orientation : entretien personnalisé d'orientation, choix d'orientation, décision d'orientation et d'affectation dans un établissement scolaire.

- **Octobre - novembre - décembre : réflexion et premier bilan**

- L'élève et sa famille s'informent plus précisément sur les différents parcours souhaités en vue de préparer leur choix.

- Pour l'aider un **entretien individuel d'orientation** avec le professeur principal et éventuellement le psychologue scolaire.

- Dans les conseils de classe, les questions d'orientation commencent à être abordées.

- Un stage en entreprise du **30 novembre au 4 décembre 2020**

- **Janvier- février : période des salons, forums et carrefours-métiers.**

- Découverte des métiers et parcours professionnels

- Visites de lycées professionnels



L'orientation et l'affectation



- **Janvier : les intentions provisoires d'orientation**

Les familles indiquent leurs demandes provisoires d'orientation :

- seconde générale et technologique ou seconde spécifique
- seconde professionnelle vers un bac professionnel en 3 ans
- première année de C.A.P.

Suite aux demandes émises par les familles, le conseil de classe formule des propositions provisoires d'orientation.

- **Mars-Avril : C'est le moment des journées portes-ouvertes dans les établissements.**

- **Mai : le choix de l'orientation**

L'élève et sa famille font connaître leur demande définitive d'orientation et d'affectation.

- **Juin : la décision d'orientation et l'affectation**

Le conseil de classe formule la proposition d'orientation : voie générale et technologique, voie professionnelle (baccalauréat ou CAP).

Juillet : affectation et inscription

Début juillet, la famille reçoit la notification d'affectation dans un lycée public.

Exigences de la classe de seconde

Pour réussir en 2^{de} GT, il faut :

*S'intéresser à
l'enseignement
général et aimer
le raisonnement
abstrait*

*Avoir des acquis
suffisants en fin
de 3^e dans
les matières
présentes en 2^{de}*

*Etre capable de
travailler
régulièrement
chaque soir*

*Savoir organiser
son travail
en toute
autonomie*

Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

Classe de 2^{de} GT : Liste et volumes horaires des enseignements communs

Enseignements	Horaire élève
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences et vie de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	Selon les besoins des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles*
Heures de vie de classe	

** À titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement*

Classe de 2^{de} GT : Liste et volumes horaires des enseignements optionnels

Enseignements	Horaire élève
1 enseignement optionnel général au choix parmi*	
Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)	3h
Langue vivante C	3h
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
1 enseignement technologique au choix parmi*	
Management et gestion	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Création et culture – design	6h

* Selon l'offre spécifique du lycée

Baccalauréat professionnel

- *Le bac professionnel offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (périodes de formation en milieu professionnel).*
- *Il permet d'accéder rapidement au monde du travail mais aussi de continuer ses études dans l'enseignement supérieur, principalement en BTS.*
- **Le parcours du bac professionnel en 3 ans**
 - *2^{de} professionnelle qui permet d'aborder un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée) et commence à préparer l'élève à un bac professionnel précis*
 - *1^{re} professionnelle*
 - *3^{ème} professionnelle*

ENTRER EN SECONDE PROFESSIONNELLE

- Avoir choisi un champ professionnel
- Préférer apprendre à partir de situations concrètes pour aborder les enseignements plus généraux
- Être en situation professionnelle au lycée et en entreprise
- Préparer son avenir après lycée

Baccalauréat professionnel

- Des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac professionnel.
- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac professionnel, avec des différences selon que le bac professionnel relève du secteur de la production (agriculture, espaces verts, génie civil, matériaux, mécanique-électricité...) ou du secteur tertiaire (transports, logistique, commerce, gestion, services aux personnes...).
- Des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines de stages réparties sur 3 ans).

Réforme en cours du lycée professionnel

La seconde professionnelle est organisée par familles de métiers pour un parcours plus progressif.

Rentrée 2020: 9 familles de métiers





Les représentants de parents d'élèves

Des élections de représentants de parents d'élèves auront lieu le vendredi 9 octobre 2020.

Les parents élus siégeront

- **au Conseil d'administration**
- **à la Commission Permanente**
- **À la commission éducative**
- **au Conseil de Discipline**
- **à la Commission d'Hygiène et de Sécurité**
- **au Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)**



Les représentants de parents d'élèves

Deux représentants des parents d'élèves par classe participent également aux conseils de classe chaque trimestre.

Les volontaires peuvent contacter une des deux associations présentes au collège :

l'APE : apehagetmau@gmail.com

la FCPE : hagetmaufcpe@gmail.com